

DEPARTEMENT

COMMUNE DE DOMFRONT EN POIRAIE

DE L'ORNE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

ARRONDISSEMENT

DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ARGENTAN

Séance ordinaire du 11 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze octobre,  
à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de DOMFRONT EN POIRAIE,  
convoqué le 4 octobre 2022, s'est réuni dans la salle du Conseil en mairie de Domfront  
en Poiraise, sous la présidence de Monsieur Bernard SOUL, Maire de Domfront en  
Poiraise.

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 22

Secrétaire de Séance : Fabienne Mechekour

Absents excusés : 4

Absents : 2

Pouvoir : 1

Suffrages exprimés : 23

Conseillers en exercice :

**Etaient présents** : MM. Soul, Dromer, Davy, Heuzé, Moisseron, Pothé, Tallonneau,  
Aulair, Gobé, Gouault, Hergault, Jenvrin, Languedoc, Lecrosnier, Lecorps, Leroy, Leroyer, Lévêque,  
Mechekour, Remon, Rousselet, Paris,

**Absents excusés** : Jérôme Foret, Christian Humbert, Sandra Jourdan, Mélanie Béchet

**Absents** : Sonia Lozivit, Rémi Liot

**Pouvoir** ; Pavoine Martine donne procuration à Sylvie Tallonneau

### **13. Te61 : PLANIFICATION DE PROJET D'EFFACEMENT DE RESEAU ELECTRIQUE SUR LA COMMUNE DE DOMFRONT EN POIRAIE**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération antérieure, nous avons délégué au Territoire d'Énergie Orne nos compétences en matière de génie civil pour les travaux d'éclairage public et de télécommunication par le biais d'une convention cadre.

Il est également rappelé que l'on a missionné le Territoire d'Énergie Orne pour le projet d'effacement des réseaux (électriques, télécommunication et d'éclairage public) sur le territoire de notre commune.

Afin d'estimer, de planifier, d'étudier puis de financer en coordination avec nos services un dossier d'effacement de réseau, il est nécessaire que notre Collectivité délibère en amont.

C'est pourquoi, par courrier en date du 11 août dernier, le Territoire d'Énergie Orne (TE61) nous a sollicité pour connaître nos futurs projets d'aménagement liés à un réseau électrique.

Je vous propose de soumettre au TE61, les projets d'effacement de réseau électrique suivants :

- Rue de la Varende,
- Rue Guy de Maupassant,
- Impasse Gustave Flaubert.

**Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité (23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) décide :**

- **D'approuver** les projets d'effacement de réseau électrique ci-dessus,
- **D'en informer** le TE61 pour avoir une étude détaillée de chaque projet et le calendrier des travaux,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Fait et acté, les jour mois et an que dessus.

La secrétaire de Séance,  
Fabienne Mechekour

Le Maire,  
Bernard Soul

